L'**ANSM** sera présente au **congrès Eurocancer**, qui se déroulera les **25 et 26 juin** prochain au **Palais des Congrès de Paris**, pour échanger avec les professionnels de santé de la **cancérologie**.

Par ses activités d'autorisation des essais cliniques, de délivrance des ATU de cohorte, d'instruction des recommandations temporaires d'utilisation (RTU), d'encadrement des prescriptions et, dans un cadre européen, de délivrance des avis scientifiques et des autorisations de mise sur le marché (AMM), l'ANSM accompagne le développement et la mise à disposition précoce des innovations thérapeutiques en cancérologie et en hématologie.

L'Agence agit pour assurer la sécurité des patients qui accèdent, à travers ces différents dispositifs, aux thérapies innovantes. Elle surveille, notamment via le système national de pharmacovigilance, les effets indésirables des médicaments sur le court, moyen et long terme et réévalue régulièrement la balance bénéfice/risque des produits.

Plusieurs représentants de la Direction des médicaments en oncologie, hématologie, immunologie, néphrologie de l'ANSM seront présents sur le stand de l'Agence pendant toute la durée du congrès pour expliquer l'action de l'Agence, ses modalités de fonctionnement et de prise de décision, et répondre aux questions des professionnels de santé.

Lire aussi

-

L’action de l’ANSM pour un accès rapide, équitable et sécurisé à l’innovation en cancérologie et hématologie (21/06/2013) (99 ko)

- Mise à disposition de thérapies ciblées : l’ANSM mobilisée à toutes les étapes. Point d’information (05/12/2012)